BULLETIN MUNICIPAL

SÉNIERGUES

N°6

Janvier

2021

DU NOUVEAU !

LA COMMUNE ETAT CIVIL 2020 INFOS PRATIQUES LES ASSOCIATIONS

Edito

Bonjour à tous,

Les livres d'histoire se souviendront de cette période inédite, perturbante pour les plaisirs les plus simples de la vie, bouleversante pour nos activités économiques, associatives, familiales ou du quotidien.

Nous avons été privés de la richesse de notre vie de village rural : la convivialité, la proximité, le bonheur simple d'être ensemble lors de nos évènements festifs et associatifs. Ces moments que nous avons toujours connus et dont, nous avons pu mesurer combien ils nous ont manqué cette année.

En l'absence des traditionnels vœux de la municipalité, je profite de cet édito pour vous présenter mes meilleurs vœux de bonheur et de bonne santé, en ayant une pensée particulière pour ceux qui sont souffrants ou isolés, et aussi pour souhaiter la bienvenue aux nouveaux habitants qui ont choisi de vivre dans notre village de Séniergues.
Notre action municipale va se poursuivre avec une équipe partiellement renouvelée et rajeunie. Installés seulement depuis le 23 mai, vos élus se sont mis au travail immédiatement, dans les conditions sanitaires que nous subissons et qui ne favorisent pas le travail en réunion. Mais toute l'équipe est motivée pour que la commune de Séniergues garde son attrait.
Jamais les vœux de santé, de prospérité, de joie n'auront trouvé autant de résonance dans nos esprits. Je ne doute pas que l'horizon s'éclaire et que nous retrouverons rapidement nos petits bonheurs du quotidien et nos instants de convivialité, qui nous manquent tant !

Mardi et vendredi
de 14h00 à 18h00

05 65 31 10 82

mairie-de-seniergues@wanadoo.fr

www.seniergues.fr

Comité de rédaction :
Le conseil municipal
Rédactrice : Alexia Vandomme

LA COMMUNE

BUDGET COMMUNAL 2020

- **Fonctionnement**

Les recettes de fonctionnement proviennent principalement des dotations et des subventions (46 559 €), des impôts et taxes (65 407 €) des revenus des immeubles (12 241 €) et des produits de services (1 966 €). Les dépenses de fonctionnement se répartissent en charges du personnel (11 020 €), en charges à caractère général, réparation voirie (30 086 €), autres charges de gestion courante, dont les charges scolaires (45 773€) et charges financières (884€).

- **Investissement**

Les recettes d'investissement proviennent principalement de dotations et réserves (2 764 €) et de subventions (13 965€).

Quelques dépenses en 2019-2020 :
Chauffage foyer rural bas : 3 279€, chauffage foyer rural haut : 8 710€, démoussage de la toiture de l'église : 6 240€, menuiseries du foyer rural : 3 488€, haie entre le foyer et la mairie (plantée par des bénévoles) : 526€.

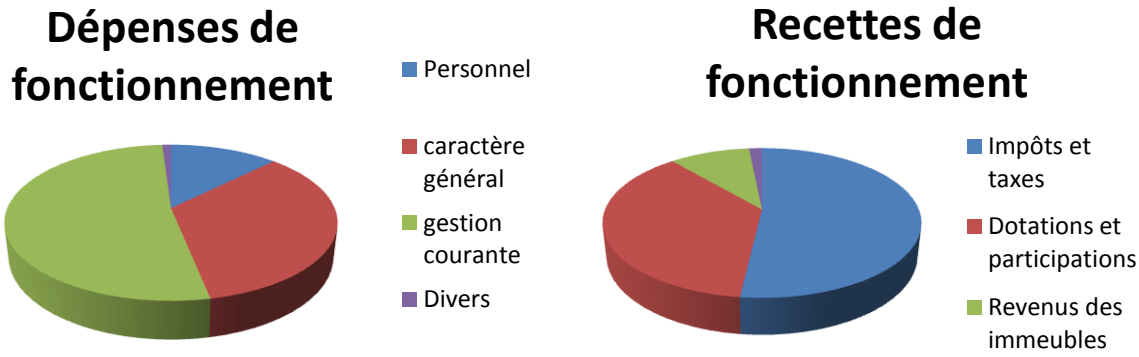

Les taxes en 2020 :
CFE : 12,83 %
Taxe du Foncier Bâti : 3,71 %
Taxe du Foncier non Bâti : 71,81 %

URBANISME

Déclaration Préalable – Permis de construire

Accordés en 2020

NOM	LIEU	DEMANDE
Ruebenthaler Pascal	Mas de Rapy	Abri ouvert
Hellmann Juergen	Mas de Grimal	Démolition d'un cabanon
Bergounioux Yoann	Mazeou	Isolation sous toiture
Hochart Christophe	La Faurie	Extension d'une maison
Urbicoop	Terre de Prat	Transformation d'une grange
Pegulu Philippe	Mas de Grimal	Construction d'une piscine
Baudry-Ruffat Francine	Le bourg	Construction d'une piscine
Bergounioux Jean-Louis	Mas de Grimal	Création d'une terrasse
Ragas Georges	Le bourg	Pose d'un châssis de toit
Bergounioux Benjamin	Rassiol	Rénovation d'une grange
Chaboury Emmanuelle	Le bourg	Rénovation de la toiture

LE NOUVEAU CONSEIL MUNICIPAL

- Michel THEBAUD – Retraité Informatique – 70 ans – Maire
- Michel MESPOULET – Agriculteur – 55 ans – 1er adjoint au Maire
- Jean-Jacques DELBERT –Artisan Electricien– 65 ans – 2ème adjoint au Maire
- Christine BOY – Agent Hospitalier - 58 ans– 3ème adjointe au Maire
- Pascal RICHARD – Retraité Militaire– 54 ans
- Yoann BERGOUNIOUX – Agriculteur – 33 ans
- Laurence MONESTIER – Aide Médico Psychologique – 42 ans
- Sabine DUBREUIL – Collaboratrice droit social - 42 ans
- Cédric PAGANEL – Salarié - 38 ans
- Lætitia BLANC – Secrétaire – 36 ans
- Yoann MARCOULY – Salarié charpentier – 32 ans

C'ETAIT EN 2019, 2020…

Mare des Places du Lac – Acte II

Octobre 2019, le niveau de l'eau est au plus bas, c'est le bon moment pour arracher la jussie, herbe envahissante qui a colonisé la mare des places du lac.

Une opération a déjà été menée en 2018 pour extraire le plus gros, mais l'herbe envahissante reprend la colonisation de la mare.

Il faut d'abord vider le reste d'eau avec une pompe adaptée apportée par le parc régional. Quelques poissons errants sont récupérés et seront remis à l'eau dans un autre lieu. L'arrachage de la jussie peut commencer, en prenant soin de bien enlever toutes les racines. Une couche de vase très épaisse tapisse le fond de la mare, il est nécessaire de faire intervenir un engin pour extraire la vase et Robert avec son tracteur et sa remorque pour évacuer toute cette boue.

Après quelques heures d'efforts, tout est nettoyé et prêt à recevoir quelques pluies tombées du ciel pour que l'eau reprenne sa place.

Merci à tous les bénévoles qui ont contribué à mener cette action.

Rénovation de la mairie

L'objectif était de réduire les dépenses en consommation d'énergie en remplaçant les vieux radiateurs électriques par une pompe à chaleur programmable, et aussi remplacer les anciennes menuiseries par des fenêtres à double vitrage.
Les portes d'entrée sont aujourd'hui adaptées aux personnes à mobilité réduite. Un parking aux normes a été installé près de l'entrée.

Haie du foyer

Une haie champêtre composée d'arbres et d'arbustes de différentes essences a été plantée entre le foyer et la mairie. C'est ce que l'on appelle la haie « mixte ». Ce type de composition permet de recréer une diversité végétale précieuse pour notre environnement.

Au foyer rural

La porte d'entrée a été changée par une porte vitrée plus large aux normes actuelles.
Le parking a été goudronné pour être conforme à la réglementation.
Un nouveau chauffage par pompe à chaleur a été installé.

Eglise, travaux de haute voltige !

La toiture a été démoussée par une entreprise spécialisée.

Lutte contre les frelons asiatiques

Les frelons asiatiques sont légèrement plus petits que les frelons communs. Autre différence, ils sont noirs et jaune orangé avec des pattes noires et jaunes, alors que les frelons communs sont marron et jaunes avec des pattes entièrement marron. Il est important de savoir les différencier car le frelon commun est une espèce très utile qu'il ne faut pas détruire. Le frelon asiatique, au contraire, est une menace pour les abeilles dont il se nourrit et qui ne savent pas comment lutter contre lui.

Si vous trouvez un nid de frelons asiatiques sur votre propriété, il ne faut surtout pas s'en approcher ou essayer de le détruire soi-même. Appelez une entreprise spécialisée qui détruira le nid. Le conseil municipal a décidé que la commune participera à hauteur de 50 € TTC pour l'enlèvement des nids de frelons sur la commune.

CARNET NOIR

Éliette Aimée Baguès, épouse Cassagnes le 17 janvier 2020

Marie Louise Soucirac, épouse Delmas le 21 mars 2020

Sonia Ibka, le 26 avril 2020

Jacqueline Vergnes, le 02 juin 2020

CE SERA EN 2021 !

Deux grands projets seront lancés en 2021

Entretien de l'église Saint Martin.

Des travaux d'entretien sont initiés en 2021 en coordination avec les bâtiments de France. Ces travaux seront pilotés par un architecte du patrimoine. La DRAC, la région et le département vont nous accompagner dans cette démarche, tant sur les aspects techniques mais aussi pour le financement qui devrait être pris en charge à 75 %.
Les principaux travaux consistent à remettre en état le jambage gauche de la porte d'entrée, de changer des pierres détériorées par le temps à l'embase des murs, de refaire des joints et d'étanchéifier les contreforts de la nef, d'améliorer des marches de l'escalier qui monte au clocher.
Notre église romane, classée bâtiment historique en 1927, fait partie de notre patrimoine que nous devons entretenir.

Adressage des voies et habitations.

Cette mise en place de l'adressage n'est pas une obligation, mais une nécessité. Il s'agit de définir un nom de route, de voie ou de rue pour toutes les chaussées qui desservent des habitations. Ensuite chaque maison doit avoir un numéro. C'est le système métrique qui sera déployé, plus précisément c'est la distance en mètres depuis le départ de la voie qui donne le numéro. Ainsi, même en zone rurale, tous les services publics (poste, pompiers, ambulances, samu, télécom, fibre, Enedis…) et autres livreurs ou taxis pourront identifier facilement le lieu de l'intervention. Une fois la mise en place des panneaux et numéros de rues terminée, les informations seront intégrées dans les systèmes de GPS, un moyen de guider vers toutes les habitations.

LA BIBLIOTHEQUE

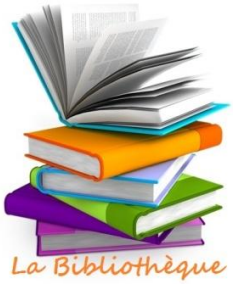

Amis lecteurs, vous pouvez prendre **gratuitement** des livres, romans, gros caractères, science fiction, B.D. dans la bibliothèque qui se trouve à la mairie.
Ouverture mardi et vendredi de 14 heures à 18 heures.
Vous pouvez conserver les ouvrages plusieurs semaines…
La liste des livres est disponible sur le site de la commune:www.seniergues.fr
Cette bibliothèque est alimentée par le bibliobus du département qui renouvelle les livres deux fois pas an !

RAPPEL DE LA LEGISLATION

Les propriétaires sont tenus d'élaguer les arbres leur appartenant, plantés le long d'une voie publique.
Chaque propriétaire est responsable de ses arbres et est tenu de réparer tout dommage qu'ils pourraient causer. Inversement, tout dégât commis sur un arbre doit être réparé par le responsable des dégâts.

NOTRE PATRIMOINE

Les deux cloches de l'église de Séniergues font partie de notre paysage sonore et nous accompagnent dans les événements de la vie locale. Voici ce qu'on peut y lire :

Sur la plus petite :
CLOCHE DE L'EGLISE DE SENIERGUES DEDIEE A ST MARTIN PATRON D'ICELLE PARRIN Mr Antoine JAUBERT Rassiol desservie par Mr VIDAL Recteur
Marraine Dame AN habitent au château de Rassiol
1807
DE POUSE
BRAS Fondeur

Et sur la plus grande…
IN HONOREM BEATAE MARIAE VIRGINIS AD HUJUS SONITUM CRESCAT IN POUPULIT DEVOTION FIDEL
Puisse, au son de cette cloche, croître la dévotion de la foi parmi le peuple en l'honneur de la bienheureuse Vierge Marie.

J'ai été bénie l'an 1854 par Mr Etienne Léopold BRASSAC curé à la Fabque de Séniergues
Parrain Monseigneur Mr Victor LAUMEL
Marraine Dme Me Joséphine David née LAUVEL
Paintandre ainé & fils fondeurs à TURENNE Corrèze

INFOS PRATIQUES

DEMARCHES ADMINISTRATIVES

CARTE D'IDENTITÉ et PASSEPORT

Je m'adresse à l'une des 9 mairies concernées du Lot pour déposer mon dossier et prendre mes empreintes, puis le C.E.R.T. traite les dossiers.
*Cahors, Cajarc, Castelnau-Montratier, Figeac, Puy-l'Evèque, Gourdon, Gramat, Saint-Céré, Souillac. Prendre Rendez-vous !

Pièces à fournir :

1 photo d'identité de moins de 6 mois
Formulaire Cerfa n°12100*02
Justificatif de nationalité française (fournir une carte d'identité sécurisée plastifiée)

PERMIS DE CONDUIRE

Les démarches se font par internet sur le site officiel :
https://ants.gouv.fr/

CARTE GRISE

Les démarches se font par internet sur le site officiel :
https://ants.gouv.fr/

Si vous n'avez pas internet, rendez-vous à la maison de services au public de la communauté de communes du causse de LABASTIDE-MURAT pour le permis de conduire, carte grise, déclaration d'impôts…

Renseignez-vous au 05 65 20 08 50 du lundi au jeudi 9 h – 12 h et de 14 h à 17 h.

INFORMATION CIMETIERE

Le cimetière de la commune dispose d'un nouveau columbarium. Le montant de la concession au columbarium est fixé à 500€ pour 30 ans, celui du cimetière en vue d'une inhumation est de 150€.

LE SPANC

(Service Public d'Assainissement Non Collectif)
www.symictom.fr

Les compétences et les missions du service sont :

⇒ Le contrôle de conception et de réalisation des ouvrages des installations neuves ou réhabilitées,
⇒ Le diagnostic puis les contrôles périodiques du bon fonctionnement et d'entretien de toutes les, installations autonomes sur le territoire du syndicat,
⇒ Le contrôle des installations lors des transactions immobilières,
⇒ Le conseil sur l'ensemble des démarches à entreprendre.

LE TRAITEMENT DE NOS DÉCHETS

La collecte des déchets est assurée par le SYMICTOM de MONTCLÉRA (www.symictom.fr).
Le traitement par le SYDED de CATUS (www.syded-du-lot.fr).
Les collectes d'ordures ménagères et de déchets recyclables sont effectuées par les agents du SYMICTOM, dans notre village en bacs de regroupement VERTS et GRIS.

Vous devez déposer dans les bacs Verts les déchets recyclables dans des sacs transparents. Ces sacs peuvent être retirés à la mairie. Depuis mars 2012 : tous les emballages en plastique sont recyclables, y compris les pots de yaourt, les barquettes, le polystyrène...Il est inutile de laver les emballages, il suffit de bien les vider.
Vous devez déposer dans les bacs Gris les Ordures Ménagères, elles doivent être présentées en sacs fermés.
Le verre doit être déposé dans un récup'verre. Vous en trouverez aux des Places du Lac, au cimetière ou en bas du Camping La Faurie.
Les habits et textiles, chaussures doivent être déposés dans la BORNE RELAIS, à côté du cimetière.
Les végétaux doivent être apportés en déchetterie à labastide-Murat.

Horaires déchetterie : lundi et mardi de 14h00 à 18h00
le mercredi et vendredi de 09h00 à 12h00 et le samedi de 14h00 à 17h00

LES JOURS DE COLLECTE

Ordures ménagères (bac gris)
Le Mardi : Galy, Pech de Fourques, le Bourg, Cimetière, La Faurie
Le Vendredi : Mas de Rapy, Genevrière, Place du Lac, Mairie, Salle des Fêtes

Déchets recyclables (bac vert)
Le Mercredi des semaines impaires : (Galy, Pech de Fourques, le Bourg, Cimetière, La Faurie)
Le Lundi des semaines impaires : (Mas de Rapy, Genevrière, Place du Lac, Mairie, Salle des Fêtes)

Le Compostage

Afin de diminuer les quantités d'ordures ménagères, pensez au COMPOSTAGE individuel pour vos déchets de jardin, déchets de cuisine, déchets ménagers non alimentaires (fleurs et plantes d'intérieur, sciures et copeaux de bois, cendres de bois refroidies, essuie-tout et mouchoirs en papier).

Le Broyeur de végétaux

La commune dispose d'un broyeur de végétaux ayant la capacité de broyer des branches jusqu'à 7 cm de diamètre. Les habitants de la commune peuvent déposer des végétaux près de la mairie qui seront broyés par les services de la mairie, la manipulation du broyeur nécessitant un peu de pratique. Il est nécessaire d'appeler la mairie avant de déposer les végétaux afin de convenir du lieu de dépôt. Pour rappel, suite à un arrête préfectoral, les particuliers ne sont pas autorisés à brûler les déchets verts en plein air.

SERVICES

A Labastide-Murat, vous trouverez :

MAISON DE SANTE
8, rue Saint-Jacques

SSIAD
Services de Soins Infirmiers A Domicile
Tel : 05 65 21 13 93

MEDECINS
Christine CHEVAUX et Aurianne RAVAUD
Tel : 05 65 20 68 68

CABINET D'INFIRMIERES
Tel : 05 65 31 11 96

DENTISTE
Corina BOCSARU
Tel : 05 65 31 11 54

KINESITHERAPEUTE
Carole DESCHAMPS et Tatiana MALOEUVRE
Tel : 05 65 21 17 61

PODOLOGUE
Christophe PAPIN
Tel : 05 65 20 68 68

OSTEOPATHE
Jean-Baptiste SCHLOESING
Tel : 06 41 68 82 25

URGENCES
Gendarmerie : 17
Pompiers : 18
Samu : 15

ADMR
permanence de 8h à 12h (du lundi au vendredi) et de 13h30 à 15h30 (lundi et mercredi)
Tel : 05 65 24 01 28

LOT AIDE A DOMICILE
Ménage, portage de repas
Tel : 0 805 69 69 46

MAISON DE SERVICE AU PUBLIC
(maison communautaire)
8, grande rue du Causse
Du lundi au jeudi de 9h à 12h et de 14h à 17h
Tel : 05 65 20 08 50

ALSH
Accueil de loisir sans hébergement
Tel : 06 12 60 53 36

RAM (Relais des assistantes maternelles)
Tel : Les mercredis (à Labastide-Murat) et jeudis (à Montfaucon) de 09h00 à 12h30
Tél : 05 65 20 39 68

BORNES DE RECHARGES ELECTRIQUES
sur la place principale de Labastide, face au Tabac, borne rapide REVEO,
et à Carrefour contact, borne gratuite au magasin

VETERINAIRE
Joris DEZILLIE
3, square Daniel Roques
Tel : 05 65 24 39 19

L'ASSOCIATION VIVRE A SENIERGUES

En raison de la crise sanitaire que nous connaissons depuis le début de l'année 2020, les projets initiés par l'association n'ont pas pu se concrétiser, tant pour des raisons administratives qu'en raison des difficultés voire des impossibilités à organiser des rassemblements de personnes. Nous le regrettons d'autant plus que ces manifestations sont l'occasion de rencontres, d'échanges et de partage.

Les concerts prévus dans l'église Saint-Martin ayant du être annulés, seules ont pu être assurées les visites de l'église lors des Journées Européennes du Patrimoine avec une très bonne fréquentation compte-tenu des contraintes sanitaires.

Il est bien difficile d'avoir une vision précise de ce qu'il sera possible de faire en 2021, mais le Conseil Départemental et le Crédit Agricole ayant confirmé leur participation au financement des 3 agrandissements sur lave émaillée de photos anciennes du bourg, nous avons maintenant la certitude de pouvoir faire aboutir ce projet cette année. Nous espérons pouvoir inaugurer leur installation tous ensemble.

Nous remercions tous ceux qui ont renouvelé leur soutien malgré ce contexte incertain et nous espérons vous retrouver prochainement ce qui serait le signe que la situation sanitaire s'améliore et que la vie sociale et culturelle peut reprendre...

Régine BARRES

LE COMITE DES FETES

En 2020, la crise sanitaire a bloqué toutes les activités du comité des fêtes de Séniergues.

En ce début d'année 2021 que tout le monde espère meilleure, le comité des fêtes adresse tous les vœux de bonheur aux habitants et une convivialité retrouvée.

Bernard BOY